



Installation des élus et organisation de l'équipe suite aux élections du 15 mars 2026

Le Mot du Maire

Chères Sauzines, chers Sauzins,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce premier message en tant qu'élu de notre village.

Lors de notre campagne, nous avons rencontré des personnes formidables avec lesquelles le lien s'est créé immédiatement, et d'autres pour lesquelles la confiance se construira avec le temps. C'est précisément notre volonté aujourd'hui : porter des projets et des événements tournés vers un avenir fondé sur la cohésion, le respect, le partage et l'entraide.

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre soutien. Je suis profondément honoré de devenir le maire de notre commune, aux côtés de l'ensemble des membres du conseil municipal.

Avec mes adjoints et les conseillers, nous œuvrerons chaque jour pour améliorer votre quotidien, renforcer le lien qui nous unit, être à votre écoute et vous accompagner dans la mesure du possible. Nous porterons avec fierté les valeurs de notre village.

Le Maire – Julien TAIX

Le Conseil municipal décide des grandes orientations

Julien TAIX (Maire)

Dominique TONDOWSKI (1^{ère} Adjointe)

Alain BONHOMME (2^{ème} Adjoint)

Delphine BELLET (3^{ème} Adjointe)

Gaétan LATOUR (Conseiller)

Magali BOULARD (Conseillère)

André MORANTE-PEREZ (Conseiller)

Julie TAIX (Conseillère)

Franck GUILLAS (Conseiller)

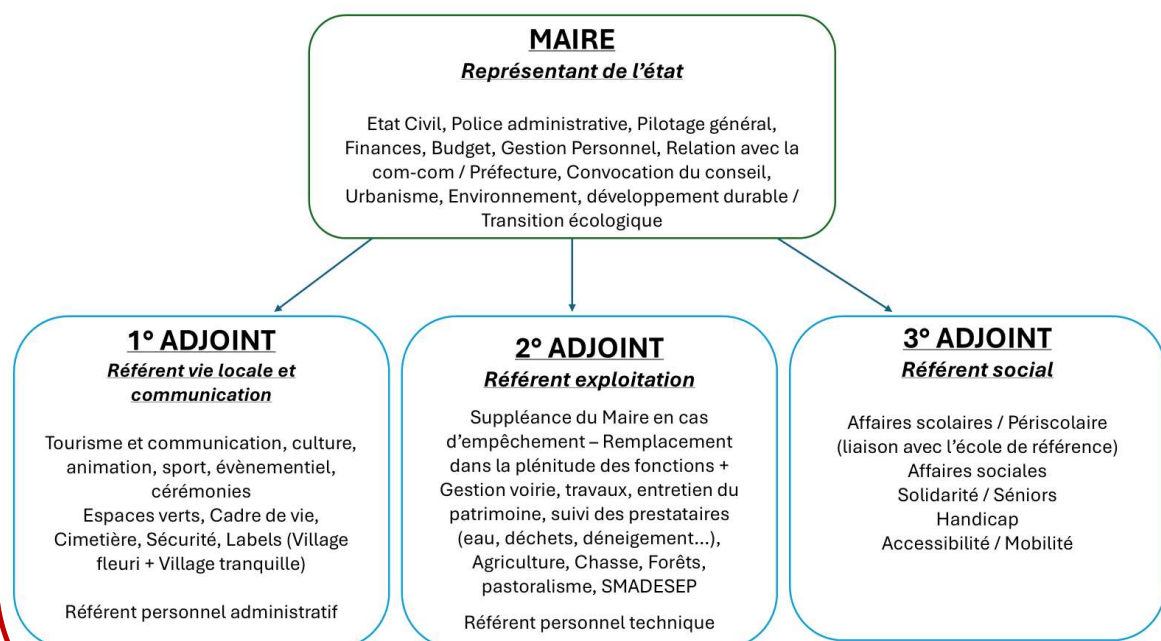
Jean REY (Conseiller)

Carine GALLI (Conseillère)



Le bureau municipal Coordonne les actions

Schéma d'organisation du bureau municipal



Les commissions instruisent les dossiers

Commissions obligatoires

- Appels d'offres (CAO)
- Impôts directs (CCID)
- Contrôle des listes électorales

Commissions facultatives (projet)

- Finances et budget (réfèrent le Maire)
- Urbanisme et environnement (réfèrent le Maire)
- Vie locale et communication (réfèrent 1^{ère} adjointe)
- Exploitation (réfèrent 2^{ème} Adjoint)
- Affaires sociales et scolaires (réfèrent 3^{ème} adjointe)

« Save the date »

Prochain Conseil municipal fixé au vendredi 3 avril 2026 à 17h30

Parmi les premières actions :

- Restaurer la continuité de service du secrétariat de mairie
- Mettre en place une navette Embrun-Sauze-du-Lac, le mercredi jour du marché
- Initialiser le projet « lien social » (culture, animation, activité...)